

Rennes, le 19 octobre 2013

Madame, Monsieur,
Cher(e)s ami(e)s,

J'ai plaisir à vous annoncer que Yann GALUT, député du Cher, rapporteur du projet de loi "contre la fraude fiscale et la grande délinquance", a aimablement répondu à notre invitation de venir nous présenter les axes majeurs de ce projet de loi.

Au-delà de l'obligation du respect de la Loi qui s'impose à tous, quelques chiffres suffisent à se convaincre de l'importance des enjeux financiers: un manque à gagner pour l'État estimé entre 60 et 80 milliards d'euros chaque année pour le budget de l'État, 32 milliards d'euros annuels de fraude à la T.V.A!

Je vous propose de nous retrouver :

**le Mercredi 20 Novembre,
de 19H00 à 20H30,
au Triangle, à Rennes.**

N'hésitez pas à relayer cette invitation ou la diffuser.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir,

Bien à vous.

Marie-Anne CHAPDELAINÉ
Députée d'Ille-et-Vilaine

NB:

- pour celles et ceux qui souhaitent consulter le projet de loi, il est en ligne sur mon site ou disponible en téléphonant à ma Permanence : 02 99 86 00 71
- Yann GALUT a également publié un ouvrage intitulé « Le pillage de l'État », publié aux éditions Flammarion. Il le dédicacera à l'issue de la réunion.

**Marie-Anne
CHAPDELAINÉ**

Députée d'Ille et Vilaine

Commission des lois